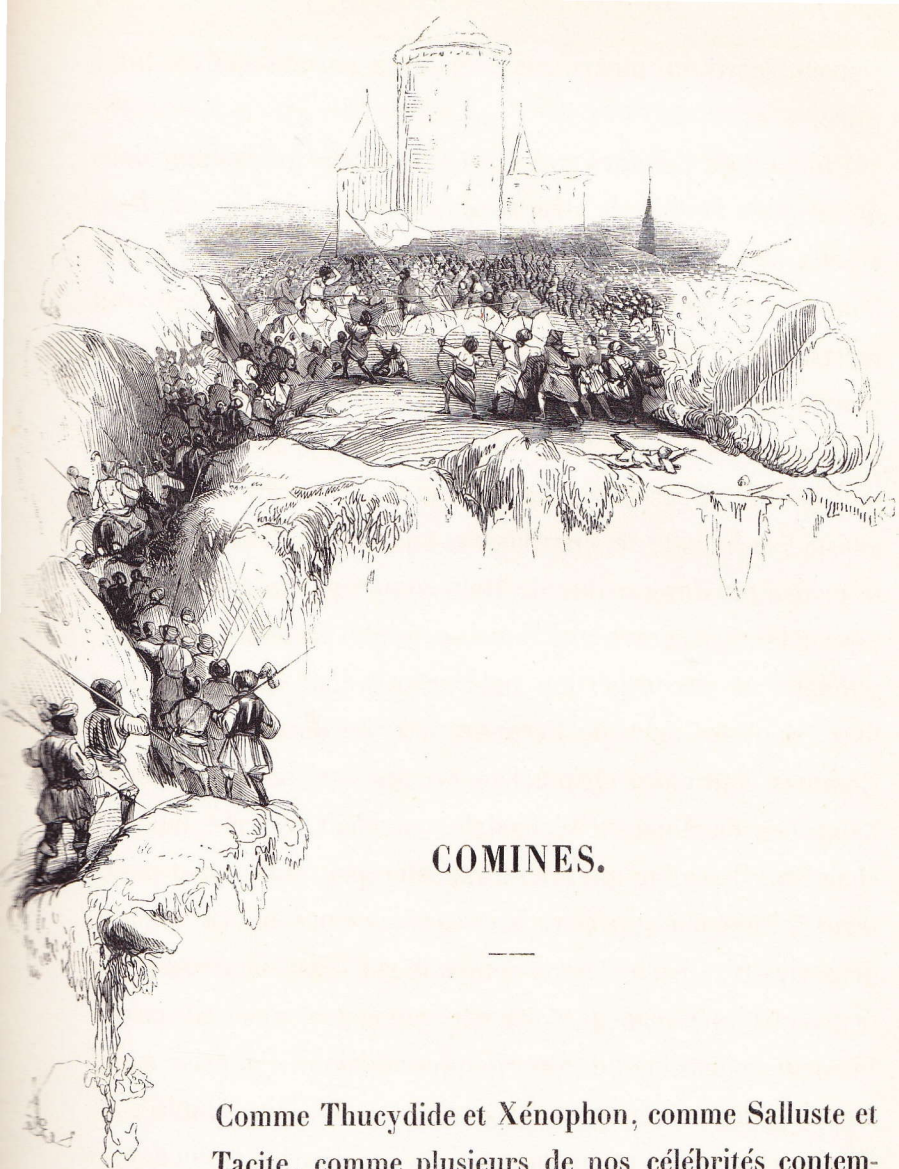




COMINES.

Comme Thucydide et Xénophon, comme Salluste et Tacite, comme plusieurs de nos célébrités contemporaines, Philippe de Comines fut à la fois un grand politique et un grand historien; la gloire du second a, sans doute, éclipsé celle du premier; et pourtant nous ne devons pas négliger ici l'homme d'État, car, à notre avis, il explique

souvent l'écrivain, mieux que ne le ferait aucune analyse littéraire.

Philippe de Comines naquit en 1445, dans un des domaines de sa noble famille, le château de Comines, situé sur la Lys, à deux lieues de Menin. Son éducation fut celle des gentilshommes de son siècle, plutôt physique qu'intellectuelle ou morale. En 1464, « au saillir de son enfance et en l'âge de pouvoir monter à cheval, » il vint au service de Charles de Bourgogne, alors comte de Charolais, qui lui fit une pension de 6,000 fr. Il l'accompagna pendant la guerre du *Bien public*, assista à la bataille de Montlhery et au siège de Paris ; et quand le prince fut devenu duc de Bourgogne, par la mort de son père, il le suivit contre les Liégeois révoltés. En 1468, Louis XI, oubliant sa circonspection habituelle, s'était imprudemment livré, dans les murs de Péronne, à la foi de son adversaire. Comines était alors chambellan du duc, et, selon les vieilles habitudes de domesticité féodale, couchait souvent dans sa chambre. Il semble que, dès lors, son esprit pratique et pénétrant lui eût fait apprécier le caractère et prévoir l'avenir des deux rivaux. Charles, irrité contre le roi, allait mettre à profit sa maladroite confiance, et se porter à quelque violence insensée. Plusieurs conseillers de Bourgogne voulaient « sa prise rudement et sans cérémonie. » Comines parla dans l'intérêt de Louis XI ; « nous n'aigrîmes point, dit-il, mais adoucîmes à notre pouvoir. » Le roi eut *quelque ami* qui lui conseilla sous main de céder aux exigences de Charles ; que, « s'il fesoit le contraire, il se mettroit en si grand péril, que nul plus grand ne lui pourroit advenir. » Cet ami n'est autre, sans doute, que



Commines

Comines lui-même. Les expressions de Louis XI, dans les lettres patentes qu'il rédigea plus tard en sa faveur, ne permettent pas d'en douter. « Lorsque étions, y est-il dit, entre les mains d'aucuns rebelles et désobéissants, qui s'étoient déclarés contre nous et en danger d'être là détenus, notre dit Philippe de Comines, sans crainte du danger qui lui en pouvoit advenir, nous avertit de tout ce qu'il pouvoit pour notre bien, et tellement s'employa que, par son moyen et aide, nous saillîmes hors des mains de nosdits rebelles. »

Quand Louis sortit de Péronne, Comines était tout à lui. Cependant il ne passa ouvertement à son service que quatre ans plus tard. Après avoir poursuivi avec les deux princes la guerre contre les Liégeois, il fut employé à diverses missions diplomatiques, d'abord en Angleterre, puis vers le duc de Gueldre. C'est quelque temps après cette dernière ambassade que l'on trouve dans ses *Mémoires* cette simple ligne assez inattendue :

« Environ l'an 1472, je vins au service du roi. »

Quels motifs le déterminèrent à prendre ce parti? Avait-il eu à se plaindre de Charles? Perdit-il sa confiance? Négligait-on ses conseils? On ne saurait le dire; il affecte une singulière discrétion sur ce grand acte de sa vie politique. Souvent il blâme la conduite et le caractère de son maître; on sent bien que la profonde circonspection de Comines ne pouvait sympathiser avec la présomptueuse folie du *Téméraire*; cependant il ne s'en plaint jamais personnellement. Une fois peut-être, il se permet une observation sur la conduite de Charles envers lui, je n'en ai rencontrée aucune autre; c'est à l'occasion de son dernier voyage en Angleterre. La mission était dangereuse; il s'agis-

sait d'aller affronter le duc de Warwick, ami déclaré de la France, et alors à l'apogée de son triomphe. « Le duc de Bourgogne, dit-il, ne craignoit point fort de mettre en péril un sien serviteur pour s'en aider quand il en avoit besoin. »

Mais pour un esprit de la trempe de Comines, fort indulgent d'ailleurs au chapitre des injures personnelles, ce n'étoit point là un motif déterminant de désertion. Voyez comme il s'exprime, quand il est lui-même en cause. Il maudit bien les cages de fer dont il avait *tâté* sous Charles VIII, mais il excuse le prince qui l'y avait renfermé pendant huit mois. « Je crois, dit-il, que j'ai été l'homme du monde à qui il a fait le plus de rudesse, mais connaissant que c'étoit en sa jeunesse, et qu'il ne venoit pas de lui, ne lui en sus jamais mauvais gré. » Se plaint-il de l'ingratitude de Louis XII? Ce prince, pour qui il avait compromis ses intérêts de fortune et d'ambition, parvient au trône et oublie tout. Comines se contente de constater le fait : « De lui j'avois été aussi privé que nulle autre personne, et pour lui avois été en tous ses troubles et pertes ; toutefois, pour l'heure ne lui en souvint point fort. »

La seule injure que Comines ne pardonnât point, c'étoit les fautes politiques du prince. Il pressentit les orages où allait s'engloutir la maison de Bourgogne, et, jeune encore, voyant qu'un tel service n'offroit à un homme d'avenir ni honneur, ni profit, il quitta le vaisseau dès qu'il vit les nuages s'amonceler à l'horizon. Sans doute, cette conduite n'est ni noble, ni loyale. Comines le sentait, et je dirais volontiers avec Mezerai : « Si ses raisons eussent été honnêtes, il les auroit expliquées, lui qui raisonnoit si bien sur toutes choses. » La seule excuse

que l'on puisse hasarder en sa faveur, c'est d'une part l'indépendance des seigneurs qui, se croyant encore au bon temps de la féodalité pure, s'imaginaient ne relever que de Dieu et de leur épée, et passaient insoucieusement d'un camp à l'autre, au gré de leurs intérêts ou de leurs passions ; de l'autre, les mœurs des contemporains. « Au siècle de Comines, comme l'a judicieusement remarqué M. de Barante, l'enthousiasme de la chevalerie et de la religion avait déjà fini, l'empire du monde appartenait aux plus prudents et aux plus habiles. » Louis XI et les Sforzes agissaient alors d'après les principes que Machiavel allait bientôt formuler ; le succès suffisait à justifier les intrigues les plus odieuses ; les premiers personnages de France et d'Angleterre se laissaient marchander et vendre ouvertement, et se croyaient à l'abri de tout reproche, lorsque, comme le marquis de Hastings, ils prenaient, sans donner de reçu, le prix de leur trahison ; les trésoriers des princes avaient, dans leur livre de compte, le tarif des consciences ministérielles, et pouvaient établir, à un carolus près, ce que chaque négociation leur avait coûté en achat d'âmes et de voix. Comines ne fut pas meilleur moraliste que son siècle, ni en théorie, ni en pratique.

Quoi qu'il en soit, Louis XI récompensa richement le dévouement de son nouveau serviteur. Tandis que Charles punissait sa désertion par la confiscation de ses biens, Louis lui donnait, dans cette même année 1572, les terres de Bran et de Brandon, la principauté de Talmont, les seigneuries de Carzon, Aulonne, Château-Gontier et les Chaulmes, domaines situés en Poitou. En 1473, il favorisait son mariage avec Hélène de Chambres,

une des plus riches héritières de cette province, qui lui porta en dot le château d'Argenton ; l'année suivante, il y ajouta les seigneuries de Chaillot, près Paris, et de la Chèvre. Bientôt après il le créa capitaine de la ville et du château de Chinon, et enfin sénéchal de Poitou.

Admis aux conseils et dans la familiarité du prince, Comines fut employé en diverses négociations, et chargé, après la mort du duc de Bourgogne, de hâter la soumission de plusieurs villes de cette province. La bienveillance qu'il témoigna aux bourgeois de Dijon, en se montrant moins rigoureux à leur égard pour le logement des gens d'armes que le roi ne semblait l'exiger, fit honneur à son caractère, mais lui attira une espèce de disgrâce qui ne fut pas, au reste, de longue durée. Bientôt en effet ses heureux succès dans l'ambassade de Florence, et la satisfaction que Laurent de Médicis en témoigna à Louis XI, lui firent retrouver toute la faveur qu'il avait perdue. Louis lui rendit visite au château d'Argenton, et lui confia la mission délicate de retenir sous son influence son neveu, le jeune Philibert, duc de Savoie.

Nous avons dit que Charles VIII et Louis XII ne surent pas aussi bien apprécier les talents de Comines. Celui-ci, il est vrai, quoique membre du conseil d'État, avait pris part, sous la régence d'Anne de Beaujeu, à toutes les intrigues des princes, aux cabales du connétable Jean de Bourbon, du comte de Dunois, du duc d'Orléans, du duc de Lorraine. Partant toujours peut-être de ce faux principe, qu'au lieu de rester où nous fixe le devoir, il faut se hâter de courir sous le drapeau du plus habile et du plus fort, il s'imagina qu'une femme, luttant contre des

princes ambitieux et énergiques, n'aurait pas pour elle le succès, comme elle avait le bon droit. La sagesse d'Anne de Beaujeu trompa ses prévisions. Des lettres qui dévoilaient sa trahison furent saisies ; Comines, renfermé huit mois à Loches dans les cages de fer de Louis XI, n'en sortit que pour passer dix-huit autres mois en prison, au Châtelet. Enfin, le 24 mars 1488, attendu que, de son propre aveu, « il avoit eu intelligence, adhésion et pratiques par paroles, messages, lettres de chiffres et autrement, avec plusieurs rebelles et désobéissants sujets du roi, et commis autres crimes et maléfices, » un arrêt du parlement le condamna à un exil de dix ans dans ses terres et à la confiscation du quart de ses biens.

Que cette sentence ait été exécutée en partie, ou que plutôt, comme on le croit généralement, le besoin de rallier les esprits ait conseillé l'indulgence envers les coupables, toujours est-il que Comines ne se mêla d'aucune affaire publique jusqu'en 1493. Nous le retrouvons alors présent au traité de Senlis, entre Charles VIII et l'archiduc d'Autriche. Le roi avait compris que la maturité expérimentée du conseiller de Louis XI manquait à la diplomatie française ; il l'appela en Italie, et l'envoya à Venise, dès le commencement de la guerre, pour assurer à la France la neutralité des Vénitiens.

Fidèle d'abord aux intérêts français, la république, aussitôt que Charles songea à se retirer, commença à comploter avec ses ennemis pour lui couper la retraite. Comines quitte Venise en toute hâte, et vient appuyer de sa présence les avis continuels qu'il adressait au roi pour le déterminer à brusquer son retour. Mais le règne de la prudence et de l'à-propos était passé. La

jeunesse irréfléchie et présomptueuse qui entourait Charles VIII, les ennemis que les guerres civiles de la Régence avaient attirés à Comines, enfin le caractère faible et flottant du prince, tout paralysa les bonnes intentions et les talents du ministre. Après la bataille de Fornoue, où il combattit à côté du roi, et qui ne changea rien à la situation des affaires, il fut chargé de faire accepter aux Vénitiens le traité de Vercell, et plus tard d'obliger le duc de Milan à l'exécution du même traité. Il ne réussit ni d'un côté, ni de l'autre. Assurément, la faute n'en était pas à lui, mais au roi lui-même et à ses courtisans, qui avaient mené à si mauvaise fin une expédition commencée sous de si brillants auspices. Les ennemis politiques de Comines se gardèrent bien de présenter la chose sous ce point de vue. « Ils furent au contraire fort joyeux de cette tromperie, et lui lavèrent bien la tête, comme on a accoutumé à la cour des princes en pareil cas. Il en fut bien iré et marri. »

A partir de ce moment, Comines disparaît de la scène politique. Il faut croire cependant qu'il ne perdit rien de la haute position où le plaçaient sa fortune et ses services ; car le 15 août 1504, il maria sa fille unique, Jeanne, à René de Bretagne, comte de Penthievre, et entra par cette illustre alliance dans la maison de Bourbon. La Belgique peut donc compter parmi les ancêtres de ses rois à venir celui qu'elle place déjà à la tête de ses historiens.

Cinq ans après ce mariage, le 17 octobre 1509, Philippe de Comines mourut à Argenton. Il fut enterré aux Grands-Augustins. Son tombeau en marbre, orné de deux statues qu'on suppose le représenter lui-même avec sa femme, se trouvait



VERMOREL SC.

Commines engageant Louis XI à accepter les propositions du Téméraire.

dans une chapelle qui portait son nom. Transporté ensuite au Musée des monuments français, ce mausolée doit être maintenant à Versailles. Je ne sais si l'on y lit encore l'építaphe que voici :

GALLORUM ET NOSTRÆ LAUS UNA ET GLORIA GENTIS,
HIC, COMINE, JACES, SI MODO FORTE JACES;
HISTORIÆ VITAM POTUISTI REDDERE VIVUS,
EXTINCTO VITAM REDDIDIT HISTORIA;

et que l'on pourrait se hasarder à traduire littéralement par les quatre vers suivants :

Gloire du nom français et de notre patrie,
Ci-gît Comines, si toutefois il est mort.
L'histoire n'était plus ; il lui rendit la vie,
Et l'histoire lui rend la vie après sa mort.

A en juger par la première ligne, l'auteur de cette építaphe devait être Belge. Quel qu'il soit, il a parfaitement apprécié Comines. Ce fut Comines, en effet, qui rendit véritablement la vie à l'histoire. Jusqu'à lui, la France n'avait eu que des chroniques, et des chroniques incomplètes, car elles ne présentaient d'ordinaire qu'une des faces de la société. Grégoire de Tours et ceux qui, jusqu'au treizième siècle, employèrent, comme lui, la langue latine, se bornent presque exclusivement à l'histoire de l'Église. Les événements n'ont guère de valeur à leurs yeux qu'autant qu'ils se rattachent aux annales des évêchés et des abbayes, d'où ils font partir et où ils ramènent presque tous les faits. Dans Villehardouin, Joinville et Froissart, les seigneurs ont succédé aux moines et aux évêques. Froissart surtout, le prédécesseur presque immédiat de Comines, est l'écrivain féodal par excellence. Ne lui parlez

pas du peuple et des roturiers. Ce sont « des Jacques, des vilains, noirs, petits et très-mal armés, » qui l'intéressent fort médiocrement. Ce qu'il lui faut, c'est la noblesse avec ses hauts et puissants barons, ses galants écuyers, ses fêtes, ses tournois, ses batailles, ses blasons, ses brillantes armures de chevaliers.

De Philippe de Comines date réellement l'histoire du peuple entier, l'histoire des communes ajoutée à celle des rois, des grands et des prêtres. Les calamités dont chaque guerre menace le commerce et la bourgeoisie, la misère des campagnes déchirées dans les luttes nationales ou civiles, commencent à remuer l'historien. Un quatrième acteur, le peuple, est entré en scène dans le grand drame humanitaire.

Comines a encore un autre mérite. Il a créé parmi nous l'histoire politique, ou plutôt, si j'ose employer cette expression, l'histoire pratique. Dans le premier âge des sociétés, quand les productions de l'intelligence, en quelque genre que ce soit, ont encore l'attrait de la nouveauté pour la jeune imagination de l'homme, il demande à l'histoire un intérêt de poésie, et les souvenirs du passé deviennent la matière de narrations brillantes ou naïves qui charment une curiosité avide et facile à satisfaire. Les vieilles légendes, les anecdotes privées, tout ce qui frappe les yeux et l'imagination, tout ce qui même émeut le cœur, l'historien le raconte ou le décrit avec amour. Mais pour les causes, les moyens, les ressorts cachés, il ne s'en inquiète guère. C'est plus tard, c'est quand les progrès de la civilisation et le développement de l'esprit commencent à s'associer à l'activité de la vie publique, que l'histoire prend un autre ca-

ractère. Alors on y cherche avant tout les travaux et les passions de l'homme dans la condition sociale ; on veut connaître la nature et le jeu des institutions, pénétrer dans l'intérieur des partis, démêler le secret des influences et des événements qui font le sort des nations. Joinville écoute et raconte ; Froissart regarde et peint ; Comines observe, compare et juge. Avec lui, l'esprit d'analyse et de positivisme remplace, dans l'histoire, l'esprit de foi naïve et poétique. C'est sans doute en ce sens que Catherine de Médicis disait que Comines avait fait autant d'hérétiques en politique que Luther en religion. Montaigne l'a jugé excellemment. « Vous y trouverez, dit-il, le langage doux et agréable, d'une naïve simplicité, la narration pure et en laquelle la bonne foi de l'auteur reluit évidemment, exempte de vanité parlant de soi, et d'affection et d'envie parlant d'autrui ; ses discours et exhortements, accompagnés plus de bon zèle et de vérité que d'aucune exquise suffisance, et tout partout, de l'autorité et gravité représentant son homme de bon lieu et élevé aux grandes affaires. » C'est précisément cela. Comines n'est point un philosophe et un moraliste, c'est un homme positif, un homme d'affaires. Il nous fait remarquer qu'avant d'écrire, il était resté dix-huit ans auprès des princes, et là il avait beaucoup appris sur le ménagement des choses de ce monde. De toutes les vertus, celle dont il fait le plus grand état, c'est la prudence ; si la générosité et la franchise lui semblent louables, c'est qu'elles sont, en définitive, le meilleur calcul. Comines, né à Florence, se fut appelé Machiavel ; il est à Machiavel ce que Louis XI est à François Sforze ou à Borgia.

Cette profonde connaissance des affaires a peut-être un autre défaut ; elle lui donne en mainte occasion une sorte d'indulgence que j'appellerais fataliste ou matérialiste. Ce n'est pas chez lui que vous trouverez

. Ces haines vigoureuses
Que fait naître le vice aux âmes vertueuses.....
Il prend tout doucement les hommes comme ils sont.

Un seigneur de la cour de Bourgogne conseille à son maître un acte de la plus lâche cruauté. « Les plus sages errent aucunes fois, dit simplement Comines, et très-souvent ou pour être passionnés aux matières de quoi l'on parle, ou par amour, ou par haine, ou pour vouloir dire l'opposite d'un autre, et aucunes fois par l'indisposition des personnes ; *car on ne doit pas tenir pour conseil ce qui se fait après dîner.* » Mais, lui dit-on, il faut alors chasser pareilles gens du conseil des princes. A quoi il est d'avis qu'il faut répondre : « Que nous sommes tous hommes, et qui les voudroit chercher tels que jamais ne faillissent à parler sagement, ni qui jamais ne s'émussent plus une fois que l'autre, il faudroit les chercher au ciel. »

Les princes sont-ils cruels envers leurs sujets, les sujets ingrats et rebelles envers leur prince ? La faute n'en est pas tout à fait aux hommes ; ils ne sont, aux yeux de Comines, que des instruments en la main de Dieu. « Je serois assez de l'opinion de quelque autre que j'ai vu, c'est que Dieu donne le prince selon qu'il veut punir ou châtier les sujets ; et au prince les sujets, ou leurs courages disposer envers lui, selon qu'il

les veut élever ou abaisser. » Cette pensée d'intervention céleste revient continuellement dans notre historien : « Quelque chose que savent délibérer les hommes, Dieu en conclut à son plaisir... L'homme propose, et Dieu dispose, etc... »

Et cependant, Comines était un esprit trop exact, un caractère trop actif pour se laisser bercer à la vague indolence du fatalisme oriental. Tout en en appelant à Dieu, quand il ne peut dénouer autrement le mystérieux *entrelas* des choses humaines, il n'en est pas moins attentif à donner en toute occasion des leçons de politique applicable, des préceptes de science positive et d'expérience ; « dans mon livre, dit-il lui-même, princes et gens de cour trouveront de bons avertissements, à mon avis. » On sent qu'il n'a recours au Ciel que quand la terre est impuissante, et qu'au-dessus de sa maxime « L'homme propose et Dieu dispose, » domine le vieux proverbe : « Aide-toi, le Ciel t'aidera. »

Les morceaux de son ouvrage qui méritent d'être le plus soigneusement médités sous ce rapport, sont les chapitres qui terminent les divers livres, et où, sous le titre de *Digressions* ou *Discours*, il appelle l'attention du lecteur sur les enseignements pratiques de l'histoire ; ceux, par exemple, dans lesquels il explique l'accroissement successif des impôts en France, les révolutions de l'Angleterre, les causes de la victorieuse résistance des Suisses et de l'affaiblissement de la maison de Bourgogne. Comme modèles de narration, lisez le récit des batailles de Monthéry, de Granson, de Morat, la mort de Charles le Téméraire et celle de Louis XI. Peintre de ce prince, Comines est à la hauteur de son modèle ; ses réflexions sur le caractère de son

maître, au chapitre x du premier livre, sont admirables de finesse et de bon sens.

La langue de Comines, quelquefois nue jusqu'à la sécheresse, n'est pas encore faite assurément, mais elle est plus claire, plus précise, plus métaphysique, et pourtant plus intelligible que celle de ses devanciers ; plus française que celle de ses contemporains. En passant du drapeau de Bourgogne au drapeau de France, Comines avait assuré son existence littéraire autant que sa fortune politique. Malheur aux vaincus ! Les écrivains réellement bourguignons de l'époque, Georges Chastelain, Olivier de la Marche, inviolablement fidèles à la famille du *Téméraire*, tombèrent avec elle et furent longtemps oubliés. Leur style, où se rencontrent des termes wallons et hennuyers, était réputé incorrect au temps même où ils parurent ; et bien qu'aujourd'hui tous ces *gazouillis*, pour parler comme Pasquier, soient enveloppés pour nous dans le même nuage d'archaïsme, on sent dans Comines comme un fond de vrai français plus solide et mieux arrêté.

On a comparé notre auteur à Tacite, non point sans doute pour le style, si éminemment pittoresque, et parfois abrupte à force de travail, dans l'historien romain ; la langue du quinzième siècle ne pouvait atteindre ces hauteurs ; ni pour l'enchaînement et la disposition savante qui distinguent les grands annalistes de l'antiquité ; ni, en un mot, pour le côté artistique et littéraire de l'histoire ; mais bien pour la rectitude de jugement et la sagacité d'appréciation, qui rattachent les effets aux causes, et font prévoir les conséquences dans un avenir même fort éloigné. Voyez comment il pressent les destinées de l'An-

gleterre et de Venise ; admirez cette profondeur qui devine le caractère et les intentions secrètes, et peint un homme et un peuple en quelques traits.

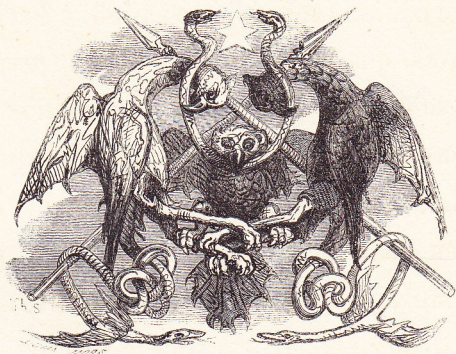
L'ouvrage de Philippe de Comines intitulé : *Chronique et histoire*, est adressé à l'Italien Angelo Catto, archevêque de Vienne ; il semble même avoir été composé à la requête de ce prélat, attaché d'abord, comme notre historien, au duc Charles de Bourgogne, et qui passa, comme lui, au service de Louis XI, dont il devint le médecin et l'aumônier. Cet ouvrage se divise en huit livres ; il comprend le récit des événements qui se passèrent non-seulement en France, mais en Flandre, en Allemagne, en Angleterre, en Espagne, en Portugal, en Italie, et jusqu'en Hongrie, depuis l'an 1464 jusqu'en 1498, c'est-à-dire sous les rois Charles VII, Louis XI et Charles VIII.

La première édition fut publiée en 1523, à Paris, par le président de Selves, quatorze ans seulement après la mort de l'auteur. Les seuls exemplaires de cette édition qui existent encore sont datés de 1524 ; ils ne contiennent que les six premiers livres. Les deux derniers, qui renferment l'expédition de Charles VIII en Italie, ne parurent que cinq ans plus tard. En 1559, Denys Sauvage, historiographe de Henri II, fit imprimer à Lyon, chez Jean de Tournes, sous le titre de *Mémoires*, au lieu d'*Histoire* ou *Chronique*, usité jusqu'alors, l'ouvrage complet de Comines. Il forme un volume in-folio.

Parmi les nombreuses éditions qui succédèrent à celle de Sauvage, on distingue celle des Elzeviers, 1648, in-18 ; celle de Jean Godefroy, Bruxelles, 1706-1715, 4 volumes in-8°, à laquelle l'éditeur a ajouté la *Chronique scandaleuse* de Louis de

Valois, de 1460 à 1483; celle de Lenglet-Dufresnoy, Londres, 1747, 4 volumes in-4°. M. Buchon ne pouvait oublier Comines dans sa *Collection des Mémoires* antérieurs au seizième siècle et dans le *Panthéon littéraire*. Enfin, la *Société de l'histoire de France* vient de donner au public le premier volume d'une édition nouvelle de Comines. Je regrette que la notice promise de M^{lle} Dupont n'ait pu être publiée en même temps. J'aurais été heureux de mettre à profit ses remarques sur le premier historien politique des âges modernes, sur un écrivain qui honore à la fois et la France et la Belgique.

A. BARON.



LES

BELGES ILLUSTRÉS,

PAR

MM. LOUIS ALVIN, A. BARON, FÉLIX BOGAERTS,
ERNEST BUSCHMANN, ÉDOUARD FÉTIS, EUGÈNE GAUSSOIN, EUGÈNE GENS, CHARLES HEN,
VICTOR JOLY, AD. MATHIEU,
KAREL REYNAERT, EUGÈNE ROBIN, FÉLIX STAPPAERTS, ANDRÉ VAN HASSELT.

DEUXIÈME PARTIE.



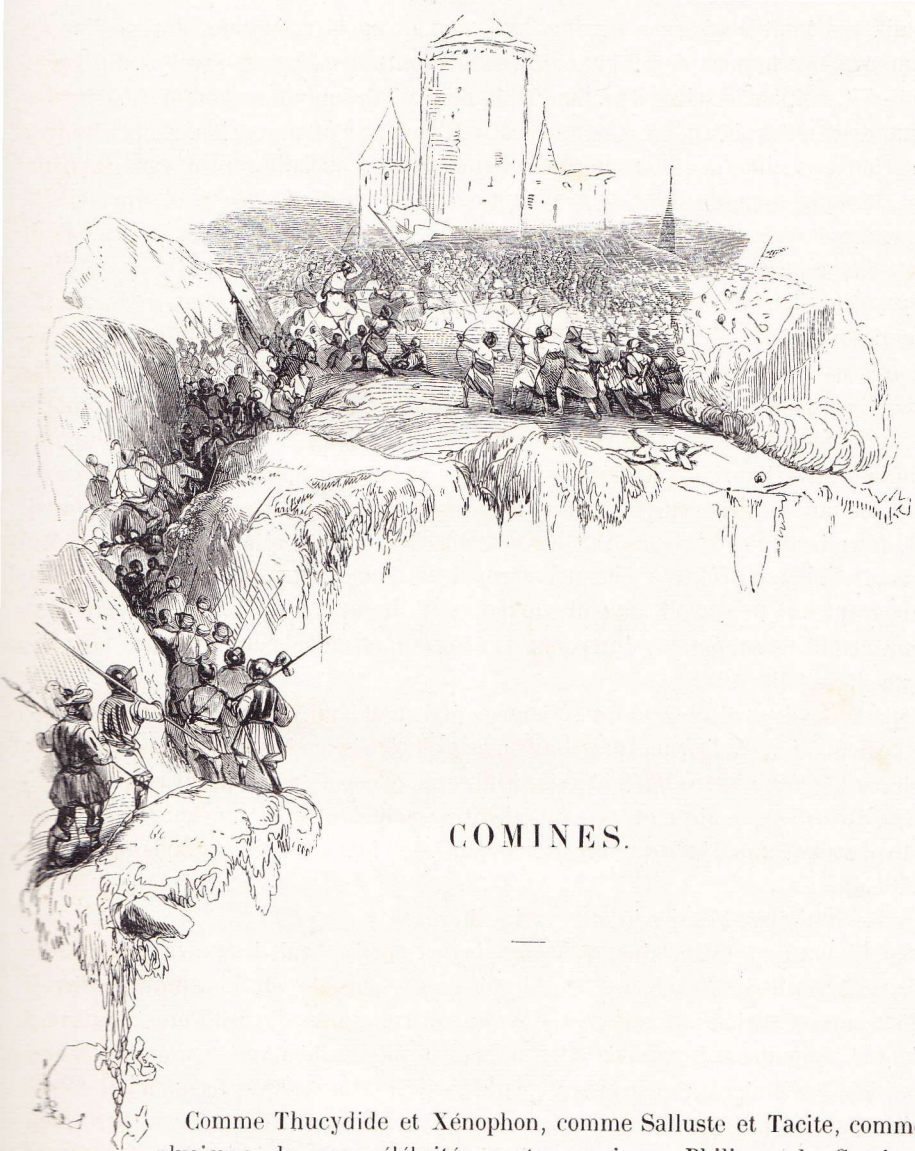
BRUXELLES.

LIBRAIRIE NATIONALE : A. JAMAR ET CH. HEN,

RUE DES MINISTRES, 8 BIS.

1844





COMINES.

Comme Thucydide et Xénophon, comme Salluste et Tacite, comme plusieurs de nos célébrités contemporaines, Philippe de Comines fut à la fois un grand politique et un grand historien; la gloire du second a, sans doute, éclipsé celle du premier; et pourtant nous ne devons pas négliger ici l'homme d'État, car, à notre avis, il explique souvent l'écrivain mieux que ne le ferait aucune analyse littéraire.

Philippe de Comines naquit en 1443, dans un des domaines de sa noble famille, le château de Comines, situé sur la Lys, à deux lieues de Menin. Son éducation fut celle des gentilshommes de son siècle, plutôt physique qu'intellectuelle ou morale. En 1464, « au saillir de son enfance et en l'âge de pouvoir monter à cheval, » il vint au service de Charles de Bourgogne, alors comte de Charolais, qui lui fit une pension de six mille francs. Il l'accompagna pendant la guerre du *bien public*, assista à la

bataille de Monthéry et au siège de Paris; et quand le prince fut devenu duc de Bourgogne par la mort de son père, il le suivit contre les Liégeois révoltés. En 1468, Louis XI, oubliant sa circonspection habituelle, s'était imprudemment livré, dans les murs de Péronne, à la foi de son adversaire. Comines était alors chambellan du duc, et, selon les vieilles habitudes de domesticité féodale, couchait souvent dans sa chambre. Il semble que, dès lors, son esprit pratique et pénétrant lui eût fait apprécier le caractère et prévoir l'avenir des deux rivaux. Charles, irrité contre le roi, allait mettre à profit sa maladroite confiance et se porter à quelque violence insensée. Plusieurs conseillers de Bourgogne voulaient « sa prise rudement et sans cérémonie. » Comines parla dans l'intérêt de Louis XI; « nous n'aignimes point, dit-il, mais adoucimes à notre pouvoir. » Le roi eut *quelque ami* qui lui conseilla sous main de céder aux exigences de Charles; que, « s'il fesoit le contraire, il se mettroit en si grand péril, que nul plus grand ne lui pourroit advenir. » Cet ami n'est autre, sans doute, que Comines lui-même. Les expressions de Louis XI, dans les lettres patentes qu'il rédigea plus tard en sa faveur, ne permettent pas d'en douter. « Lorsque étions, y est-il dit, entre les mains d'aucuns rebelles et désobéissants, qui s'étoient déclarés contre nous et en danger d'être là détenus, notre dit Philippe de Comines, sans crainte du danger qui lui en pouvoit advenir, nous avertit de tout ce qu'il pouvoit pour notre bien, et tellement s'employa que, par son moyen et aide, nous saillîmes hors des mains de nosdits rebelles. »

Quand Louis sortit de Péronne, Comines était tout à lui. Cependant il ne passa ouvertement à son service que quatre ans plus tard. Après avoir poursuivi avec les deux princes la guerre contre les Liégeois, il fut employé à diverses missions diplomatiques, d'abord en Angleterre, puis vers le duc de Gueldre. C'est quelque temps après cette dernière ambassade que l'on trouve dans ses *Mémoires* cette simple ligne assez inattendue :

« Environ l'an 1472, je vins au service du roi. »

Quels motifs le déterminèrent à prendre ce parti? Avait-il eu à se plaindre de Charles? Perdit-il sa confiance? Négligeait-on ses conseils? On ne saurait le dire; il affecte une singulière discrétion sur ce grand acte de sa vie politique. Souvent il blâme la conduite et le caractère de son maître; on sent bien que la profonde circonspection de Comines ne pouvait sympathiser avec la présomptueuse folie du Téméraire; cependant il ne s'en plaint jamais personnellement. Une fois peut-être, il se permet une observation sur la conduite de Charles envers lui; je n'en ai rencontré aucune autre; c'est à l'occasion de son dernier voyage en Angleterre. La mission était dangereuse; il s'agissait d'aller affronter le duc de Warwick, ami déclaré de la France, et alors à l'apogée de son triomphe. « Le duc de Bourgogne, dit-il, ne craignoit point fort de mettre en péril un sien serviteur pour s'en aider quand il en avoit besoin. »

Mais pour un esprit de la trempe de Comines, fort indulgent d'ailleurs au chapitre des injures personnelles, ce n'était point là un motif déterminant de désertion. Voyez comme il s'exprime quand il est lui-même en cause. Il maudit bien les cages de fer dont il avait *tâté* sous Charles VIII, mais il excuse le prince qui l'y avait renfermé pendant huit mois. « Je crois, dit-il, que j'ai été l'homme du monde à qui il a fait le

plus de rudesse ; mais, connaissant que c'étoit en sa jeunesse, et qu'il ne venoit pas de lui, ne lui en sus jamais mauvais gré. » Se plaint-il de l'ingratitude de Louis XII ? Ce prince, pour qui il avait compromis ses intérêts de fortune et d'ambition, parvient au trône et oublie tout. Comines se contente de constater le fait : « De lui j'avois été aussi privé que nulle autre personne, et pour lui avois été en tous ses troubles et pertes ; toutefois, pour l'heure ne lui en souvint point fort. »

La seule injure que Comines ne pardonnât point, c'étoit les fautes politiques du prince. Il pressentit les orages où allait s'engloutir la maison de Bourgogne, et, jeune encore, voyant qu'un tel service n'offrait à un homme d'avenir ni honneur ni profit, il quitta le vaisseau dès qu'il vit les nuages s'amonceler à l'horizon. Sans doute, cette conduite n'est ni noble, ni loyale. Comines le sentait, et je dirais volontiers avec Mézerai : « Si ses raisons eussent été honnêtes, il les auroit expliquées, lui qui raisonnoit si bien sur toutes choses. » La seule excuse que l'on puisse hasarder en sa faveur, c'est, d'une part, l'indépendance des seigneurs qui, se croyant encore au bon temps de la féodalité pure, s'imaginaient ne relever que de Dieu et de leur épée, et passaient insoucieusement d'un camp à l'autre, au gré de leurs intérêts ou de leurs passions ; de l'autre, les mœurs des contemporains. « Au siècle de Comines, comme l'a judicieusement remarqué M. de Barante, l'enthousiasme de la chevalerie et de la religion avait déjà fini, l'empire du monde appartenait aux plus prudents et aux plus habiles. » Louis XI et les Sforze agissaient alors d'après les principes que Machiavel allait bientôt formuler ; le succès suffisait à justifier les intrigues les plus odieuses : les premiers personnages de France et d'Angleterre se laissaient marchander et vendre ouvertement, et se croyaient à l'abri de tout reproche lorsque, comme le marquis de Hastings, ils prenaient, sans donner de reçu, le prix de leur trahison : les trésoriers des princes avaient, dans leur livre de compte, le tarif des consciences ministérielles, et pouvaient établir, à un carolus près, ce que chaque négociation leur avait coûté en achat d'âmes et de voix. Comines ne fut pas meilleur moraliste que son siècle, ni en théorie, ni en pratique.

Quoi qu'il en soit, Louis XI récompensa richement le dévouement de son nouveau serviteur. Tandis que Charles punissait sa désertion par la confiscation de ses biens, Louis lui donnait, dans cette même année 1472, les terres de Bran et de Brandon, la principauté de Talmont, les seigneuries de Curzon, Aulonne, Château-Gontier et les Chaulmes, domaines situés en Poitou. En 1473, il favorisait son mariage avec Hélène de Chambres, une des plus riches héritières de cette province, qui lui porta en dot le château d'Argenton ; l'année suivante, il y ajouta les seigneuries de Chaillet, près Paris, et de la Chèvre. Bientôt après il le créa capitaine de la ville et du château de Chinon, et enfin sénéchal de Poitou.

Admis aux conseils et dans la familiarité du prince, Comines fut employé en diverses négociations, et chargé, après la mort du duc de Bourgogne, de hâter la soumission de plusieurs villes de cette province. La bienveillance qu'il témoigna aux bourgeois de Dijon, en se montrant moins rigoureux à leur égard pour le logement des gens d'armes que le roi ne semblait l'exiger, fit honneur à son caractère, mais lui attira une espèce de disgrâce, qui ne fut pas, au reste, de longue durée. Bientôt en effet ses heureux succès dans l'ambassade de Florence, et la satisfaction que Lau-

rent de Médicis en témoigna à Louis XI, lui firent retrouver toute la faveur qu'il avait perdue. Louis lui rendit visite au château d'Argenton, et lui confia la mission délicate de retenir sous son influence son neveu, le jeune Philibert, duc de Savoie.

Nous avons dit que Charles VIII et Louis XII ne surent pas aussi bien apprécier les talents de Comines. Celui-ci, il est vrai, quoique membre du conseil d'État, avait pris part, sous la régence d'Anne de Beaujeu, à toutes les intrigues des princes, aux cabales du connétable Jean de Bourbon, du comte de Dunois, du duc d'Orléans, du duc de Lorraine. Partant toujours peut-être de ce faux principe, qu'au lieu de rester où nous fixe le devoir, il faut se hâter de courir sous le drapeau du plus habile et du plus fort, il s'imagina qu'une femme luttant contre des princes ambitieux et énergiques n'aurait pas pour elle le succès, comme elle avait le bon droit. La sagesse d'Anne de Beaujeu trompa ses prévisions. Des lettres qui dévoilaient sa trahison furent saisies; Comines, renfermé huit mois à Loches dans les cages de fer de Louis XI, n'en sortit que pour passer dix-huit autres mois en prison, au Châtelet. Enfin, le 24 mars 1488, attendu que, de son propre aveu, « il avoit eu intelligence, adhésion et pratiques par paroles, messages, lettres de chiffres et autrement, avec plusieurs rebelles et désobéissants sujets du roi, et commis autres crimes et maléfices, » un arrêt du parlement le condamna à un exil de dix ans dans ses terres et à la confiscation du quart de ses biens.

Que cette sentence ait été exécutée en partie, ou que plutôt, comme on le croit généralement, le besoin de rallier les esprits ait conseillé l'indulgence envers les coupables, toujours est-il que Comines nese mêla d'aucune affaire publique jusqu'en 1493. Nous le retrouvons alors présent au traité de Senlis, entre Charles VIII et l'archiduc d'Autriche. Le roi avait compris que la maturité expérimentée du conseiller de Louis XI manquait à la diplomatie française; il l'appela en Italie, et l'envoya à Venise, dès le commencement de la guerre, pour assurer à la France la neutralité des Vénitiens.

Fidèle d'abord aux intérêts français, la république, aussitôt que Charles songea à se retirer, commença à comploter avec ses ennemis pour lui couper la retraite. Comines quitte Venise en toute hâte, et vient appuyer de sa présence les avis continuels qu'il adressait au roi pour le déterminer à brusquer son retour. Mais le règne de la prudence et de l'à-propos était passé. La jeunesse irréfléchie et présomptueuse qui entourait Charles VIII, les ennemis que les guerres civiles de la Régence avaient attirés à Comines, enfin le caractère faible et flottant du prince, tout paralysa les bonnes intentions et les talents du ministre. Après la bataille de Fornoue, où il combattit à côté du roi, et qui ne changea rien à la situation des affaires, il fut chargé de faire accepter aux Vénitiens le traité de Vercell, et plus tard d'obliger le duc de Milan à l'exécution du même traité. Il ne réussit ni d'un côté, ni de l'autre. Assurément, la faute n'en était pas à lui, mais au roi lui-même et à ses courtisans, qui avaient mené à si mauvaise fin une expédition commencée sous de si brillants auspices. Les ennemis politiques de Comines se gardèrent bien de présenter la chose sous ce point de vue. « Ils furent, au contraire, fort joyeux de cette tromperie, et lui lavèrent bien la tête, comme on a accoutumé à la cour des princes en pareil cas. Il en fut bien iré et marri. »

A partir de ce moment, Comines disparaît de la scène politique. Il faut croire cependant qu'il ne perdit rien de la haute position où le plaçaient sa fortune et ses services : car le 13 août 1504, il maria sa fille unique, Jeanne, à René de Bretagne, comte de Penthièvre, et entra par cette illustre alliance dans la maison de Bourbon. La Belgique peut donc compter parmi les ancêtres de ses rois à venir celui qu'elle place déjà à la tête de ses historiens.

Cinq ans après ce mariage, le 17 octobre 1509, Philippe de Comines mourut à Argenton. Il fut enterré aux Grands-Augustins. Son tombeau, en marbre, orné de deux statues qu'on suppose le représenter lui-même avec sa femme, se trouvait dans une chapelle qui portait son nom. Transporté ensuite au Musée des monuments français, ce mausolée doit être maintenant à Versailles. Je ne sais si l'on y lit encore l'épithaphe que voici :

GALLORUM ET NOSTRÆ LAUS UNA ET GLORIA GENTIS,
HIC, COMINE, JACES, SI MODO FORTE JACES;
HISTORIÆ VITAM POTUISTI REDDERE VIVUS,
EXTINCTO VITAM REDDIDIT HISTORIA ;

et que l'on pourrait se hasarder à traduire littéralement par les quatre vers suivants :

Gloire du nom français et de notre patrie,
Ci-git Comines, si toutefois il est mort.
L'histoire n'était plus ; il lui rendit la vie.
Et l'histoire lui rend la vie après sa mort.

A en juger par la première ligne, l'auteur de cette épithaphe devait être Belge. Quel qu'il soit, il a parfaitement apprécié Comines. Ce fut Comines, en effet, qui rendit véritablement la vie à l'histoire. Jusqu'à lui, la France n'avait eu que des chroniques, et des chroniques incomplètes, car elles ne représentaient d'ordinaire qu'une des faces de la société. Grégoire de Tours et ceux qui, jusqu'au treizième siècle, employèrent comme lui la langue latine, se bornent presque exclusivement à l'histoire de l'Église. Les événements n'ont guère de valeur à leurs yeux qu'autant qu'ils se rattachent aux annales des évêchés et des abbayes, d'où ils font partir et où ils ramènent presque tous les faits. Dans Villehardouin, Joinville et Froissart, les seigneurs ont succédé aux moines et aux évêques. Froissart surtout, le prédécesseur presque immédiat de Comines, est l'écrivain féodal par excellence. Ne lui parlez pas du peuple et des roturiers. Ce sont « des Jacques, des vilains, noirs, petits et très-mal armés, » qui l'intéressent fort médiocrement. Ce qu'il lui faut, c'est la noblesse avec ses hauts et puissants barons, ses galants écuyers, ses fêtes, ses tournois, ses batailles, ses blasons, ses brillantes armures de chevaliers.

De Philippe de Comines date réellement l'histoire du peuple entier, l'histoire des communes ajoutée à celle des rois, des grands et des prêtres. Les calamités dont chaque guerre menace le commerce et la bourgeoisie, la misère des campagnes déchirées dans les luttes nationales ou civiles, commencent à remuer l'historien. Un quatrième acteur, le peuple, est entré en scène dans le grand drame de l'humanité.

Comines a encore un autre mérite. Il a créé parmi nous l'histoire politique, ou du

moins, l'histoire pratique en quelque sorte. Dans le premier âge des sociétés, quand les productions de l'intelligence, en tout genre, ont encore l'attrait de la nouveauté pour la jeune imagination de l'homme, il demande à l'histoire un intérêt de poésie, et les souvenirs du passé deviennent la matière de narrations brillantes ou naïves qui charment une curiosité avide et facile à satisfaire. Les vieilles légendes, les anecdotes privées, tout ce qui frappe les yeux et l'imagination, tout ce qui même émeut le cœur, l'historien le raconte ou le décrit avec amour. Mais pour les causes, les moyens, les ressorts cachés, il ne s'en inquiète guère. C'est plus tard, c'est quand les progrès de la civilisation et le développement de l'esprit commencent à s'associer à l'activité de la vie publique, que l'histoire prend un autre caractère. Alors on y cherche avant tout les travaux et les passions de l'homme dans la condition sociale ; on veut connaître la nature et le jeu des institutions, pénétrer dans l'intérieur des partis, démêler le secret des influences et des événements qui font le sort des nations. Joinville écoute et raconte ; Froissart regarde et peint ; Comines observe, compare et juge. Avec lui, l'esprit d'analyse et de positivisme remplace, dans l'histoire, l'esprit de foi naïve et poétique. C'est sans doute en ce sens que Catherine de Médicis disait que Comines avait fait autant d'hérétiques en politique que Luther en religion. Montaigne l'a jugé excellemment : « Vous y trouverez, dit-il, le langage doux et agréable, d'une naïve simplicité, la narration pure et en laquelle la bonne foi de l'auteur reluit évidemment, exempte de vanité parlant de soi, et d'affection et d'envie parlant d'autrui ; ses discours et exhortements, accompagnés plus de bon zèle et de vérité que d'aucune exquise suffisance, et tout partout, de l'autorité et gravité représentant son homme de bon lieu et élevé aux grandes affaires. » C'est précisément cela. Comines n'est point un philosophe et un moraliste, c'est un homme positif, un homme d'affaires. Il nous fait remarquer qu'avant d'écrire il était resté dix-huit ans auprès des princes, et là il avait beaucoup appris sur le ménagement des choses de ce monde. De toutes les vertus, celles dont il fait le plus grand état, c'est la prudence, si la générosité et la franchise lui semblent louables, c'est qu'elles sont, en définitive, le meilleur calcul. Comines, né à Florence, se fût appelé Machiavel ; il est à Machiavel ce que Louis XI est à François Sforze ou à Borgia.

Cette profonde connaissance des affaires a peut-être un autre défaut ; elle lui donne en mainte occasion une sorte d'indulgence que j'appellerais fataliste ou matérialiste. Ce n'est pas chez lui que vous trouverez

. ces haines vigoureuses
 Que fait naître le vice aux âmes vertueuses. .
 Il prend tout doucement les hommes comme ils sont.

Un seigneur de la cour de Bourgogne conseille à son maître un acte de la plus lâche cruauté. « Les plus sages errent aucunes fois, dit simplement Comines, et très-souvent ou pour être passionnés aux matières de quoi l'on parle, ou par amour, ou par haine, ou pour vouloir dire l'opposite d'un autre, et aucunes fois par l'indisposition des personnes ; *car on ne doit pas tenir pour conseil ce qui se fait après dîner.* » Mais, lui dit-on, il faut alors chasser pareilles gens du conseil des princes. A quoi il

est d'avis qu'il faut répondre « que nous sommes tous hommes, et qui les voudroit chercher tels que jamais ne faillissent à parler sagement, ni qui jamais ne s'émussent plus une fois que l'autre, il faudroit les chercher au ciel. »

Les princes sont-ils cruels envers leurs sujets, les sujets ingrats et rebelles envers leur prince? La faute n'en est pas tout à fait aux hommes; ils ne sont, aux yeux de Comines, que des instruments en la main de Dieu. « Je serois assez de l'opinion de quelque autre que j'ai vu, c'est que Dieu donne le prince selon qu'il veut punir ou châtier les sujets; et au prince les sujets, ou leurs courages disposer envers lui, selon qu'il les veut élever ou abaisser. » Cette pensée d'intervention céleste revient continuellement dans notre historien : « Quelque chose que savent délibérer les hommes, Dieu en conclut à son plaisir... L'homme propose et Dieu dispose, etc... »

Et cependant, Comines était un esprit trop exact, un caractère trop actif pour se laisser bercer à la vague indolence du fatalisme oriental. S'il en appelle à Dieu, quand il ne peut dénouer autrement le mystérieux *entrelas* des choses humaines, il n'en est pas moins attentif à donner en toute occasion des leçons de politique applicable, des préceptes de science positive et d'expérience. « Dans mon livre, dit-il lui-même, princes et gens de cour trouveront de bons avertissements, à mon avis. » On sent qu'il n'a recours au ciel que quand la terre est impuissante, et qu'au-dessus de sa maxime « L'homme propose et Dieu dispose, » domine le vieux proverbe : « Aide-toi, le Ciel t'aidera. »

Les morceaux de son ouvrage qui méritent d'être le plus soigneusement médités sous ce rapport sont les chapitres qui terminent les divers livres, et où, sous le titre de *Digressions* ou *Discours*, il appelle l'attention du lecteur sur les enseignements pratiques de l'histoire; ceux, par exemple, dans lesquels il explique l'accroissement successif des impôts en France, les révolutions de l'Angleterre, les causes de la victorieuse résistance des Suisses et de l'affaiblissement de la maison de Bourgogne. Comme modèles de narration, lisez le récit des batailles de Montlhéry, de Granson, de Morat, la mort de Charles le Téméraire et celle de Louis XI. Peintre de ce prince, Comines est à la hauteur de son modèle; ses réflexions sur le caractère de son *maître*, au chapitre X du premier livre, sont admirables de finesse et de bon sens.

La langue de Comines, quelquefois nue jusqu'à la sécheresse, n'est pas encore faite assurément, mais elle est plus claire, plus précise, plus métaphysique, et pourtant plus intelligible que celle de ses devanciers, plus française que celle de ses contemporains. En passant du drapeau de Bourgogne au drapeau de France, Comines avait assuré son existence littéraire autant que sa fortune politique. Malheur aux vaincus! Les écrivains réellement bourguignons de l'époque, George Chastelain, Olivier de la Marche, inviolablement fidèles à la famille du *Téméraire*, tombèrent avec elle et furent longtemps oubliés. Leur style, où se rencontrent des termes wallons et hennuyers, était réputé incorrect au temps même où ils parurent; et bien qu'aujourd'hui tous ces *gazouillis*, pour parler comme Pasquier, soient enveloppés pour nous dans le même nuage d'archaïsme, on sent dans Comines comme un fond de vrai français plus solide et mieux arrêté.

On a comparé notre auteur à Tacite, non point sans doute pour le style, si éminemment pittoresque, et parfois abrupte à force de travail, dans l'historien romain :

la langue du xv^e siècle ne pouvait atteindre ces hauteurs ; ni pour l'enchaînement et la disposition savante qui distinguent les grands annalistes de l'antiquité ; ni, en un mot, pour le côté artistique et littéraire de l'histoire ; mais bien pour la rectitude de jugement et la sagacité d'appréciation, qui rattachent les effets aux causes, et font prévoir les conséquences dans un avenir même fort éloigné. Voyez comme il present les destinées de l'Angleterre et de Venise ; admirez cette profondeur qui devine le caractère et les intentions secrètes, et peint un homme et un peuple en quelques traits.

L'ouvrage de Philippe de Comines intitulé : *Chronique et histoire*, est adressé à l'Italien Angelo Catto, archevêque de Vienne ; il semble même avoir été composé à la requête de ce prélat, attaché d'abord, comme notre historien, au duc Charles de Bourgogne, et qui passa, comme lui, au service de Louis XI, dont il devint le médecin et l'aumônier. Cet ouvrage se divise en huit livres ; il comprend le récit des événements qui se passèrent non-seulement en France, mais en Flandre, en Allemagne, en Angleterre, en Espagne, en Portugal, en Italie, et jusqu'en Hongrie, depuis l'an 1464 jusqu'en 1498, c'est-à-dire sous les rois Charles VII, Louis XI et Charles VIII.

La première édition fut publiée en 1523, à Paris, par le président de Selves, quatorze ans seulement après la mort de l'auteur. Les seuls exemplaires de cette édition qui existent encore sont datés de 1524 ; ils ne contiennent que les six premiers livres. Les deux derniers, qui renferment l'expédition de Charles VIII en Italie, ne parurent que cinq ans plus tard. En 1539, Denys Sauvage, historiographe de Henri II, fit imprimer à Lyon, chez Jean de Tournes, sous le titre de *Mémoires*, au lieu d'*Histoire* ou *Chronique*, usité jusqu'alors, l'ouvrage complet de Comines. Il forme un volume in-folio.

Parmi les nombreuses éditions qui succédèrent à celle de Sauvage, on distingue celle des Elzeviers, 1648, in-18 ; celle de Jean Godefroy, Bruxelles, 1706-1713, 4 volumes in-8°, à laquelle l'éditeur a ajouté la *Chronique scandaleuse* de Louis de Valois, de 1460 à 1483 ; celle de Lenglet-Dufresnoy, Londres, 1747, 4 volumes in-4°. M. Buchon ne pouvait oublier Comines dans sa *Collection des Mémoires* antérieurs au xvi^e siècle et dans le *Panthéon littéraire*. Enfin, la *Société de l'histoire de France* a donné dernièrement une édition nouvelle de cet écrivain qui honore à la fois la France et la Belgique, et doit être regardé comme le premier des historiens politiques dans les âges modernes.

A. BARON.

BIOGRAPHIE NATIONALE

VIE DES HOMMES ET DES FEMMES ILLUSTRES

DE LA BELGIQUE,

DEPUIS LES TEMPS LES PLUS RÉGULÉS JUSQU'À NOS JOURS,

publiée sous la direction de

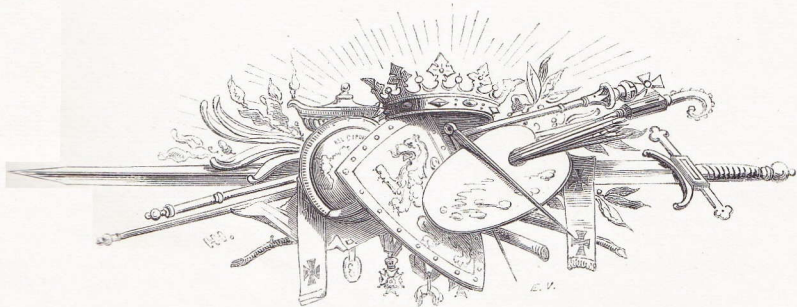
ANDRÉ VAN HASSELT,

MEMBRE DE L'ACADÉMIE ROYALE DE BELGIQUE,

ET AVEC LE CONCOURS DE L'ÉLITE DES ÉCRIVAINS ET DES ARTISTES BELGES.

DEUXIÈME PARTIE.

Savants, Littérateurs, Poètes, Architectes, Sculpteurs, Peintres, Graveurs et Musiciens.



BRUXELLES.

ALEXANDRE JAMAR, ÉDITEUR.

40, RUE DES MINIMES.